



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités

Question au Gouvernement n° 149

Texte de la question

BLOCAGE DES UNIVERSITÉS

M. le président. La parole est à M. Olivier Jardé, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Olivier Jardé. J'associe MM. Hillmeyer, Dionis du Séjour et Fasquelle à cette question.

Madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, la réforme des universités, annoncée depuis une vingtaine d'années, a toujours été reportée. L'université poursuit un double objectif : transmettre le savoir et faciliter l'insertion professionnelle, essentielle pour nos jeunes.

Or 53 % des titulaires d'un " bac + 4 " éprouvent des difficultés pour trouver un emploi. Une réforme était donc nécessaire et, après une large concertation avec les syndicats, elle a été votée il y a quatre mois. Elle est donc toute récente, et permet non seulement d'améliorer la gouvernance des universités et de les responsabiliser quant à leur budget, mais aussi de leur apporter du personnel.

Nous sommes tous d'accord sur le droit de manifestation et de grève : ce principe fait partie de notre démocratie. Mais doit-on aller jusqu'à un blocage dont sont victimes les étudiants qui ne demandent qu'à travailler ? Tel est le problème, la situation étant liée à une dérive idéologique.

M. Maxime Gremetz. Oh !

M. Olivier Jardé. Ma question, madame la ministre, est simple : comment entendez-vous expliquer votre réforme et faire en sorte que les étudiants qui souhaitent travailler et préparer leurs examens puissent le faire ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe Nouveau Centre et sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Vous avez évoqué, monsieur le député, la situation de blocage qui touche certaines universités. Je veux le dire solennellement devant la représentation nationale : je condamne avec vigueur toute forme de violence et toute dégradation.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)

M. Maxime Gremetz. Des mots !

Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Rien ne justifie la violence. L'université ne la mérite pas, non plus que les étudiants et les personnels. C'est pourquoi je condamne les blocages, qui sont précisément sources de violences et d'affrontements. Ils sont contraires à l'intérêt des étudiants et entravent leur réussite : plusieurs jours de blocage à quelques semaines des examens peuvent mettre en danger l'année entière d'un étudiant. *(Mêmes mouvements.)* J'appelle donc tous les syndicats à dire non à la violence et à ne pas cautionner les blocages. Pour la réussite des étudiants, la seule méthode est le dialogue : c'est la mienne depuis le début, et je m'y tiendrai. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)*

M. Henri Emmanuelli. C'est tout ce que vous trouvez à dire ? C'est un peu léger !

Données clés

Auteur : [M. Olivier Jardé](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 149

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 novembre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 14 novembre 2007